



Compte-rendu du comité de pilotage de la démarche de développement durable du Jeudi 1er février 2024

Présents :

Mmes GIBERT Magalie - Directrice, BENETTI sophie - enseignante, VINCENT Ophélie - enseignante, MONTUELLE Sonia - RPE, ROY Loise - enseignante, VASCONCUELOS Virginie - responsable éducatif Bourroches et Fontaine d'Ouche.

Excusés :

BACONNET Thomas - CPC EPS, MATHIEU Stéphanie - CPC référente maternelle, BOTT Jennifer - RTGS, NEGRERIE Solène - Représentante parents d'élèves.

1. Installation du comité

Le comité de pilotage se réunit pour la première fois ce jour. Il a vocation à décider et à mettre en place des actions visant à atteindre les objectifs de développement durable de l'ONU, et à suivre la démarche de labellisation de l'école en Établissement en Démarche de Développement Durable (E3D).

Il se tiendra encore une fois au troisième trimestre, puis une fois à chaque trimestre l'année scolaire prochaine.

Il réunit les élèves de l'école choisis par leurs camarades pour porter une action, l'inspectrice de l'Éducation nationale, des enseignants, des membres de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM, périscolaire), des représentants de la mairie (élus, services, agents techniques), des parents d'élèves.

2. Présentation des membres :

Directrice : Mme Magalie GIBERT

Enseignantes : Mme Ophélie VINCENT, Mme Sophie BENETTI

Représentante du Périscolaire : Mme Nathalie BRULLEZ

Parents Représentants les élèves : Mme Solène NEGRERIE – Mme Sonia MONTUELLE

3. La démarche et le Label E3D, c'est quoi ? Pourquoi s'engager ?

La démarche E3D (E3D = École/Établissement en Démarche de Développement Durable) : c'est lorsque qu'un établissement (école, collège, lycée) s'engage dans une démarche globale de développement durable qui apporte des solutions concrètes pour répondre aux [Objectifs de développement durable \(Agenda 2030\)](#), dans le cadre des enseignements, celui des projets éducatifs, parcours et dispositifs, et dans la gestion de l'établissement (énergie, eau, déchets...).

Les élèves sont au cœur de la démarche qui consiste à connaître et comprendre les enjeux du développement durable pour pouvoir agir, que ce soit au quotidien à l'école, mais aussi tout au long de la vie. La démarche E3D contribue ainsi à la formation de citoyens informés, critiques et engagés, amenés à être force de proposition et acteurs de la transition écologique.

La démarche peut débuter modestement par quelques actions réalistes et évoluer, petit à petit, vers une démarche qualité pérenne.

La démarche E3D devra s'adapter aux réalités de l'école, et s'intégrer aux structures déjà existantes tout en créant quelques dispositifs propres. Chaque école mène ainsi sa propre aventure en lien avec le développement durable.

En plus de contribuer au développement durable, la démarche présente de nombreux intérêts pour un établissement :

- Développement d'une culture du développement durable et solidaire partagée par l'ensemble des acteurs ;
- Cadre d'engagement des élèves ;
- Implication des familles ;
- Développement d'une dynamique partenariale et d'une ouverture sur l'extérieur ;
- Approche pluridisciplinaire par une pédagogie de projet ;
- Projets fédérateurs pour la liaison maternelle/élémentaire.

Pour certifier la démarche E3D, il existe le Label national E3D :

Le dépôt de notre demande de labellisation a été enregistré. Il s'agit d'une démarche volontaire, valable durant 3 années. L'école pourra utiliser le logo académique pour sa communication. L'école devrait obtenir le niveau 2. Chaque année, l'école pourra être candidate au niveau supérieur du label ou rester au même niveau pour prolonger sa durée de labellisation.

Niveau 1 : Engagement

Niveau 2 : Apprendissage

Niveau 3 : Expertise

4. Rôle du comité de pilotage : identifier les besoins en lien avec les thématiques retenues dans le cadre de la labellisation E3D. Mais aussi de répartir les tâches, de les organiser, de les coordonner et d'en rendre compte.

5. Le plan d'action : il permet de lister les actions menées et de comprendre leurs objectifs, le lien entre elles. Il prendra la forme d'un tableau « calendrier de suivi des actions » (ci-après).

6. Examen des actions réalisées ou/et proposées

porteurs de projets	ODD poursuivi	action	matériel / budget	approuvé / rejeté	à faire par qui ? quand ?	traces
Mairie Dijon	12- 15	Sensibilisation au tri des déchets	-	approuvé	par les ambassadeurs du tri pour toutes les classes de l'école. 16/11/23	Remise de cocottes pour chaque classe et photographies sur le site de l'école.
EE et EM Larrey	12-15	Sensibilisation par un exposé sur le tri des	-	approuvé	CE1 présentent un exposé aux élèves	Photographies à déposer sur le site de

		déchets et le ramassage des déchets.			de maternelle. 22 et 29/01/24	l'école.
EE et EM Larrey	12	Sensibilisation au respect et à l'utilisation de l'eau, du papier et du savon.	-	approuvé	Conseils de préparation le 23/01 et 06/02/24 et dates d'intervention à définir	Affichages et photographies sur le site de l'école.
EM Larrey	12	Fabrication de tawashis	-	approuvé	Tous les élèves des classes concernées par le projet.	L'objet tawashi et photographies sur le site de l'école.
EM Larrey	10- 15	Sensibilisation au respect de la nature.	-	approuvé	Tous les élèves des classes concernées par le projet.	Photographies sur le site de l'école.

Clôture de la séance à 17h10.

Secrétaire de séance : Mme VINCENT Ophélie - enseignante